

L'abbé Jacques-Joseph Vincent, exilé à Middelbourg en Zélande

Par Frère Alexis, fl

L'oncle maternel de Benoît-Joseph Labre, l'abbé Jacques-Joseph Vincent (1731-1794), fut à la fois le premier précepteur du futur saint et, bien malgré lui, l'un des nombreux prêtres émigrés de la Révolution française. Il mourut en exil à Middelbourg, en Zélande, dans le sud-ouest des actuels Pays-Bas. Je peux vous confier une anecdote toute personnelle. Durant de nombreuses années, j'ai entrepris des recherches particulièrement approfondies afin de retrouver la sépulture de l'abbé Jacques-Joseph Vincent. Je me suis rendu à dix-sept reprises à Middelbourg, avec l'espoir de découvrir son lieu d'inhumation et, si cela avait été possible, de faire revenir ses restes mortels dans son église de Conteville. Ce projet est malheureusement resté un vœu pieux.

Mes recherches, menées auprès des historiens locaux et des archives disponibles, se sont révélées infructueuses. La première raison est que l'abbé Vincent était loin d'être le seul prêtre français réfugié en Zélande. Comme beaucoup de prêtres réfractaires, il mourut dans un profond dénuement. Les ecclésiastiques exilés étaient généralement enterrés dans des fosses communes ou dans des concessions temporaires, sans monument nominatif. À cela s'ajoute le fait que les anciens cimetières paroissiaux de Middelbourg furent progressivement désaffectés puis transformés au cours des siècles. Enfin, la raison la plus probable demeure les terribles destructions subies par la ville durant la Seconde Guerre mondiale. En mai 1940, le centre historique de Middelbourg fut ravagé par les bombardements, entraînant la disparition de nombreuses archives locales ainsi que de très nombreux vestiges anciens.

Une chose est cependant certaine : l'abbé Jacques-Joseph Vincent s'éteignit à Middelbourg le 17 avril 1794.

Son parcours durant la Révolution française est celui d'un prêtre réfractaire demeuré fidèle à l'Église. Après avoir refusé de prêter serment à la Constitution civile du clergé en 1790-1791, il fut considéré comme suspect par les autorités révolutionnaires. Destitué de sa charge de curé de Lespesses, il continua néanmoins son ministère clandestinement auprès des fidèles restés attachés à Rome, célébrant les sacrements au péril de sa liberté. Lorsque les lois révolutionnaires furent encore durcies, notamment par le décret du 26 août 1792, qui ordonnait la déportation de tous les prêtres réfractaires sous peine d'emprisonnement, voire de mort, il choisit le chemin de l'exil. Il trouva refuge dans les Provinces-Unies, l'actuel royaume des Pays-Bas, où il s'installa en Zélande, province majoritairement protestante mais relativement tolérante envers les prêtres français réfugiés. Épuisé par les privations, la maladie et les souffrances de l'exil, il mourut deux ans plus tard, en pleine période de la Terreur.

Les conditions de vie des prêtres émigrés en Zélande

Les informations recueillies auprès des historiens locaux permettent de mieux comprendre les conditions extrêmement difficiles dans lesquelles vivaient les prêtres français réfugiés en Zélande.

Après les lois de déportation de 1792 et durant la Terreur, des centaines de prêtres venus principalement des diocèses d'Arras, de Cambrai et de Boulogne quittèrent la France dans un dénuement presque total. Beaucoup parcoururent de longues distances à pied ou dans des charrettes de fortune, arrivant en Zélande épuisés, malades et sans aucune ressource. L'accueil qui leur fut réservé demeura contrasté. La province, profondément calviniste, limitait fortement

l'exercice public du culte catholique. Toutefois, par esprit humanitaire, les autorités locales tolérèrent la présence de ces réfugiés. Les prêtres étaient hébergés discrètement par les petites communautés catholiques locales, appelées *staties*, ou vivaient grâce aux modestes secours accordés par quelques familles catholiques plus aisées. Ils n'avaient pas le droit de célébrer publiquement la messe et vivaient dans une grande discrétion.

Le climat rigoureux de la Zélande, le manque de nourriture, la précarité matérielle et l'isolement provoquèrent une mortalité importante parmi ces exilés, particulièrement durant l'hiver 1793-1794. L'année 1794 fut sans doute la plus tragique. Les armées révolutionnaires françaises envahirent les Pays-Bas autrichiens et progressèrent vers le sud des Provinces-Unies. Pour les prêtres réfugiés à Middelbourg, la Zélande devint une véritable impasse : pris entre l'avancée des troupes françaises et la mer du Nord, beaucoup succombèrent à la maladie et à l'épuisement. Seuls quelques-uns purent gagner l'Angleterre ou les États allemands.

Né en 1731, Jacques-Joseph Vincent fut ordonné prêtre en 1754. Au cours de son ministère, il administra successivement les paroisses de Lapugnoy et de Labeuvrière, fut vicaire à Conteville, puis curé de Lespesses. C'est pendant son séjour à Conteville qu'il accueillit son jeune neveu Benoît-Joseph Labre au presbytère et orienta les premières années de sa formation spirituelle. Selon les biographies anciennes, Benoît-Joseph arriva à Conteville à la fin de l'année 1766, probablement entre la Toussaint et Noël, et y demeura jusqu'à la fin d'avril 1767, peu après les fêtes de Pâques, avant de solliciter son admission à la Chartreuse de Longuenesse. Ce premier séjour fut décisif. Le jeune Benoît partageait son temps entre l'étude de la philosophie, la lecture des auteurs spirituels, la prière et la contemplation devant le Saint-Sacrement. C'est également à cette époque qu'il obtint enfin le consentement de ses parents pour entreprendre la vie monastique. Il effectua ensuite un second séjour beaucoup plus bref à Conteville, vers la Pentecôte 1768. Désireux de reprendre ses études, il manifesta cependant peu d'intérêt pour les disciplines profanes et quitta de nouveau son oncle au mois d'août afin de regagner la ferme familiale d'Amettes. Quelques semaines plus tard, le 12 août 1769 il quittait définitivement sa famille pour entrer à la Chartreuse de Neuville-sous-Montreuil, première étape de sa longue quête monastique.